

Cercle de Silence

26 août 2017 à 10h30

Carreau des Halles - La Roche sur Yon

Depuis plus de 8 ans, chaque 4^{ème} samedi du mois, les associations signataires ont organisé une manifestation silencieuse concernant les difficultés et rejets rencontrés par les migrants tout au long de leur parcours administratif.

Depuis 103 mois, ce cercle est l'occasion de faire le point sur les nouvelles tentatives de banaliser les atteintes aux Droits de l'Homme. C'est ainsi **un lieu public d'interpellation des consciences de chacun sur les limites à ne pas franchir** : par exemple *démanteler des familles, renvoyer des malades très gravement atteints, enfermer des enfants et autres situations inacceptables toujours d'actualité.*

Dernière Minute : 2 fillettes (5ans et 1an et demi) **sont enfermées** avec leur parent au CRA de Mesnil Amelot, depuis le 11 août, à la demande du préfet du Doubs, au mépris du droit des enfants et du droit d'asile : voir <http://www.educationsansfrontieres.org/>

La situation s'est globalement aggravée en 8 ans. Il est devenu de plus en plus difficile d'être accueilli pour demander l'asile. Il est également de plus en plus difficile d'obtenir un titre de séjour. Par exemple, depuis janvier 2017, l'examen des demandes des malades est fait par le ministère de l'Intérieur et non plus par des médecins dépendant du ministère de la Santé. **Concrètement cela se traduit par un retard de plusieurs mois dans le traitement des dossiers**, pour finalement aboutir le plus souvent à un refus, même dans les cas de greffes d'organes. C'est désormais le cas en Vendée aussi.

Août 2017 restera dans les mémoires comme le mois de la honte où la Solidarité a été sanctionnée par un tribunal français à Nice. Il s'agit de la condamnation de Cédric Herrou qui a pallié les carences de l'Etat, à la frontière de l'Italie, en permettant aux exilés d'atteindre l'administration qui accepterait d'enregistrer leur demande d'asile. Le juge a cru bon d'ajouter une circonstance aggravante (selon lui) à savoir que Cédric aurait accompli une : « **action militante** » (sic). **On se souviendra aussi qu'en juillet-août 2017, dans la région de Calais**, l'Etat a fait appel d'un jugement qui ordonnait que de l'eau et des toilettes soient accessibles à des êtres humains fuyant leur pays.

Il est urgent que les ministres et des juges relisent le programme officiel de l'enseignement moral et civique à destination des écoles élémentaires et des collèges. Les professeurs devront enseigner que « *le secours à autrui* » est un nécessaire engagement dans la vie collective, que « *la sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique* : **il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne** ». Le divorce entre les enseignements des valeurs et les agissements des responsables est encore plus grand si on considère le programme du lycée qui a pour objectif : « *la formation d'une conscience morale* », en préconisant « *l'exercice du jugement critique* » et demandant « *le sens de l'engagement* ». **Les professeurs devraient prendre comme exemples Cédric Herrou (Vintimille) et Damien Carême (près de Calais).**

Pendant ce même mois d'août, « l'Europe » a criminalisé les ONG qui portaient secours aux naufragés de la Méditerranée. « *À un moment donné, quand quelqu'un coule, vous le sauvez... Nous, on essaie de sauver notre âme, celle de l'Europe* », dit Francis Vallat, ancien armateur, président de SOS méditerranée. Selon le responsable du bateau Aquarius, il n'y a pas de corrélation entre le nombre de bateaux d'ONG et le nombre de traversées de la Méditerranée. De fait, les trafiquants se soucient peu du devenir des migrants, qu'ils soient sauvés ou non. En revanche, il y a un lien évident entre le nombre de morts et l'absence de sauveteurs.... Cet été, le nombre de migrants arrivant en Italie a considérablement baissé. C'est à mettre en rapport avec les 200 millions d'euros donnés par l'Europe à la Libye selon l'accord de février 2017. Certains migrants parlent de milices qui les empêchent de partir. D'après des journalistes, (*mediapart du 23 août*), d'anciens passeurs se joignent aux milices, trouvant ainsi un moyen tout aussi juteux et moins risqué pour eux.

L'expertise et le réalisme sont du côté des associations militantes qui connaissent le vécu et les situations des migrants et non pas du côté de l'Etat qui ne gère que des flux, des stocks et des chiffres sans chercher à connaître les réalités humaines. **C'est le cas actuellement en Vendée**, avec l'expulsion annoncée d'un fils dont la présence est absolument nécessaire près de sa mère sous tutelle. *En plus d'être cruelle, cette opération sera très coûteuse !*

Dans le contexte de la crise de l'accueil des migrants, les associations signataires, conscientes de la complexité de la situation, rappellent qu'il est impossible d'accepter des thèses et décisions qui violent l'humanité. Elles en appellent à la conscience de chacun.



Les prochains cercles à la Roche sur Yon, tous les 4èmes samedis du mois à 10h30 sur le carreau des Halles : le 23 septembre 2017.

Le cercle de silence de la Roche-sur-Yon est à l'initiative de **RESF, LDH, la CIMADE, la Pastorale des Migrants, L'ACO, Toit Solidaire, CCFD-Terre Solidaire.** Il est rejoint par : **SOS-Famille-Emmaüs-La Roche sur Yon, le Secours Catholique 85, la Mission de France, l'ACAT 85, le SEL 85, AIDES 85, AMI (Pouzauges).**

Pour tout contact cercledesilence85@laposte.net